

Le glissement de l'incivilité juvénile infra et extra-familiale vers la petite délinquance : Approche psychosociale, clinique, phénoménologique et psychopathologique (PARTIE I Cadre théorique)

Dr. Diaby Bakeba

Docteur en psychologie sociale clinique

Université de Picardie Jules Verne (France)

1. Introduction:

Le contenu de cet article est le prolongement naturel de la recherche en thèse que nous avons menée en 2008 sur le phénomène d'incivilité et de délinquance juvéniles¹, dans le cadre d'une recherche à caractère interculturel impliquant des jeunes collégiens Français et Guinéens âgés de 12 à 16 ans et des parents de jeunes incivils dans deux environnements "francophones" culturellement différents à bien des égards. Basée essentiellement sur une approche psychosociale², cette recherche avait,

d'une part, identifié des facteurs explicatifs exogènes et endogènes de ce phénomène et, surtout, émis l'hypothèse de l'existence d'un lien entre l'abandon et le sentiment d'abandon chez les enfants et les adolescents, et entre ce sentiment et leur tendance à l'incivilité juvénile, voire au glissement vers la petite délinquance, par l'effet de mécanismes ou de facteurs aggravants (familiaux, personnels, culturels, groupaux, sociaux, sociétaux, institutionnels et mondiaux). D'autre part, la recherche a mis en évidence le fait que, sur le plan clinique, l'abandon et le sentiment d'abandon pouvaient favoriser, chez des enfants et des adolescents incivils évoluant dans des environnements familiaux (polygamiques, monogamiques) et sociaux perturbés et défavorisés, l'émergence future (possible) de structures de personnalité, notamment psychopathique, provoquant des réactions de types comportemental antisocial (des TED ou troubles du comportement) tels que nous les voyons dans la nosographie psychiatrique. Aujourd'hui, devant la recrudescence des aspects psychopathologiques inquiétants du phénomène de l'incivilité et de la délinquance juvéniles, et sans tendre à sa "*psychiatisation*", la clinique nous fournit des réponses concrètes à des situations d'incivilité et de délinquance compliquées et caractérisées.

C'est dans ce cadre que nous pouvons étudier les approches psychologique, phénoménologique et psychopathologique de ce phénomène, en nous posant la question suivante : « Comment la psychanalyse comprend-t-elle le phénomène sociétal de l'incivilité et de la délinquance à l'adolescence ? »

Le test projectif TAT³ que nous avons passé en 2008 auprès de Monsieur N. (père d'un des adolescents dont nous avons repéré et analysé le cas en République de Guinée) nous montrait déjà des aspects

psychopathologiques de l'incivilité juvénile infra et extra-familiale qui tendait à déborder le cadre stricte de ce qui, au départ, n'était que de simples actes d'incivilité "banale". Ce qui nous intéresse davantage dans la présente recherche, ce n'est pas tant l'incivilité juvénile (considérée comme une sorte de carence de protocoles sociaux et sociétaux chez les enfants et les adolescents) que son implication psychopathologique dans un "possible" glissement de l'incivilité "banale" ou du simple trouble du comportement à une délinquance juvénile plus grave, plus caractérisée, comme on peut le constater en clinique du sujet. En effet, il est possible d'expliquer, d'un point de vue phénoménologique et psychopathologique, le glissement qui s'opère chez certains adolescents entre un, puis, des troubles du comportement à l'avènement de la délinquance proprement dite. Ce glissement peut être linéaire ou discontinu et nous questionne sur le chemin qui peut mener à la délinquance des adolescents en perdition, sur la capacité et la manière de les aider, de les comprendre, au lieu de rester inactifs face à ce phénomène grandissant dans les sociétés modernes actuelles. Dans cette optique, il est nécessaire de définir les concepts de trouble du comportement, de délinquance, de psychopathie et d'adolescence. Il s'agit, en l'occurrence, de chercher à comprendre les troubles du comportement à l'adolescence, l'avènement ou la mise en route possible d'une structure qui tendrait vers la psychopathie à l'adolescence. Bref, nous cherchons à connaître le chemin qui mène à la délinquance pendant la période de l'adolescence, à repérer le moment auquel on peut parler de délinquance, à savoir si un acte d'incivilité conduit nécessairement le sujet vers une escalade d'actes aboutissant à la délinquance, autrement dit, si une incivilité est suffisante et nécessaire à elle seule pour parler de délinquance.

L'objet de recherche est donc d'identifier le ou les mécanismes psychiques à l'œuvre dans le phénomène clinique de glissement existant au préalable, c'est-à-dire l'existence et la présence de troubles du comportement à l'avènement du phénomène clinique et sociétal de la délinquance. Ceci nous conduit à nous demander comment expliquer la cristallisation des troubles du comportement en une future structure psychique s'orientant vers la psychopathie, quels sont les mécanismes psychiques et inconscients à l'œuvre dans ce phénomène de passage, et quel est le type d'implication (consciente ou inconsciente) dans ce choix comportemental et pulsionnel.

1- Problématique

La problématique soulevée dans cette recherche est en apparence simple, mais en réalité, est plus complexe qu'elle n'y paraît car elle pointe du doigt plusieurs intervenants de la société : les grandes institutions de la société, les familles, l'école, les soignants, les groupes des pairs, la justice et parfois, la prison, le monde associatif et le monde de l'entreprise. Nous pouvons formuler ce problème sociétal de la manière suivante : Quand les professionnels de la santé mentale (*psychiatres, docteurs en psychologie, chercheurs, psychologues et psychothérapeutes*) sont-ils en mesure de parler de psychopathie et à quelle période de vie celle-ci se manifeste-elle ? En la matière, l'adolescence est-elle une période critique (en elle-même) ? Nous sommes face à un problème majeur : la délinquance d'adolescents âgés entre 12 et 16 ans. Comment en est-on arrivé là ? Comment prendre en charge, traiter et sanctionner cette délinquance ? Alors que la société n'accepte pas les débordements de sa jeunesse, peut-on honnêtement parler scientifiquement de psychopathie à l'adolescence ? Est-ce souhaitable ?

Doit-on traiter un adolescent comme un adulte ? C'est à toutes ces questions que nous nous efforçons de répondre tout au long de cet article.

1-1 Revue de question

Dans le présent article, nous avons souhaité explorer davantage les mécanismes psychopathologiques de ce phénomène. Pour ce faire, il nous importe d'analyser le sujet du trouble du comportement chez les jeunes adolescents et du passage à l'acte, en étudiant la genèse de la psychopathie, en analysant les concepts de perversion, de délinquance, le tout en lien avec la définition de l'adolescence en tant que période de mutation des mécanismes psychologiques en phase de recherche de fonctionnement plus structurel et plus mature. Il est important de noter ici qu'il s'agit d'une période du développement de l'individu qui est importante et particulière dans le développement personnel et social de l'enfant et de l'adolescent en devenir, en phase d'être un futur adulte mature et achevé d'un point de vue psychologique. C'est donc, à une période délicate que l'on s'intéresse ici. Le sujet de la présente recherche concerne des adolescents de 12-16 ans au comportement incivil ou délictuel. Comment expliquer ce phénomène voire ce fléau social d'après certains ? Quel comportement adopter face à ces "agirs" (inexpliqués) de nos adolescents ? Quelles sanctions, quelles structures de soins, quelles institutions pour ces adolescents avec cette problématique comportementale ? Devons-nous les enfermer adolescents le temps qu'ils grandissent, comme le voudrait certains ? Qui doit dans ces conditions trouver ses repères : l'adulte ou l'adolescent pas encore adulte mais qui n'est plus un enfant ?

Nous allons, dans un premier temps, décortiquer notre problématique à l'aide des théories freudiennes, puis dans le cadre d'une approche

phénoménologique. Nous allons explorer d'un point de vue théorique la destinée des troubles du comportement comme étant la porte d'entrée à la psychopathie future. A l'orée de l'adolescence, va se forger des choix conscients ou non du dit comportement : Peut-on parler de psychopathie à cette étape de la vie ? Comment comprendre les troubles du comportement à l'adolescence et comment y répondre? Comment comprendre l'avènement ou la mise en route d'une structure qui tend vers la psychopathie à l'adolescence ? Les adolescents garderaient-ils à l'âge adulte des troubles du comportement, d'où l'hypothèse d'une adolescence non terminée ? Vont-ils perdre à l'âge adulte leurs troubles du comportement ? Est-il question de troubles de la personnalité (ex. personnalité antisociale) et pas de structure ou de structure psychique? Commençons d'abord par un bref rappel de la notion de l'adolescence et du trouble du comportement à l'adolescence pour que l'on sache de quoi nous parlons car il n'existe pas de consensus clair à ce propos. C'est une notion un peu fourre-tout, c'est pourquoi nous privilégions ici la notion décrite par Freud de « perversion » qui nous paraît plus simple et par conséquent plus intelligible par tous du point de vue clinique.

1-2 L'adolescence

Entre 14 et 18 ans, c'est l'adolescence proprement dite. Celle-ci est, surtout dans la culture occidentale, la période ou l'étape de la vie qui se situe entre l'enfance, qui continue jusqu'à l'âge adulte débutant donc vers l'âge de 12 ans pour les filles, 13 ans pour les garçons, se terminant à 18 ans, date à laquelle le jeune devient juridiquement majeur, adulte. Chez certains sujets, l'adolescence se prolonge un peu plus (Anatrella, T., 1990). Grandir, tel est le sens du mot latin "*adolescere*". En réalité, l'adolescence

est marquée par des transformations corporelles, psychologiques et sociales qui affectent la personnalité de l'adolescent. Mais, au fait, comment vit un adolescent avec des troubles du comportement et comment repère-t-on ce phénomène d'un point de vue clinique ? Quand pouvons-nous parler de structure perverse franche ? Au vu des travaux de recherches scientifiques en psychologie, on ne peut parler de structure qu'à la fin de l'adolescence. La raison en est simple et est en lien avec la définition même de la perversion selon Freud : c'est à cette période que viennent « s'unifier les pulsions sous le primat du génital ». C'est à cette période que se fait le choix de l'objet d'amour. Cela suppose, par conséquent, que le complexe d'Œdipe ait été dépassé. A quel période s'achève t-il si ce n'est à l'adolescence ?

Mais d'un point de vue clinique, il est difficile de savoir quand s'arrête cette période car il existe des adolescences interminables (cf. Anatrella). Nous devons prendre en considération cette dernière donnée scientifique dans notre recherche et dire qu'au vue de ces données clinique et théorique, nous ne sommes pas en mesure de parler de délinquance au sens de structure clinique perverse comme à pu le décrire Freud avant la fin de cette période adolescente quelque soit les actes commis par l'individu car l'adolescent entre 13-16 ans n'a pas achevé son complexe d'Œdipe. Par conséquent, sa structure psychique n'est pas achevée. Ainsi, les raisons des troubles du comportement observés cliniquement doivent trouver leur énergie libidinale ailleurs car cela ne fonctionne pas comme une structure psychique achevée au sens de mature et adulte. C'est bien à une structure inachevée que nous avons à faire à la période de l'adolescence. Personne ne peut à cet âge présager de l'existence d'une future délinquance franche commise par un vrai psychopathe pour cette période et étape cruciale de la

vie de tout être humain. Il faut donc comprendre autrement ces déviations des comportements par rapport à nos normes sociales, culturelles et économiques. Comment donc encadrer de tels comportements qui signent un mal-être et font symptôme dans notre société car nous ne sommes pas face à des psychopathes. On ne peut donc nécessairement les condamner, ni les considérer de cette manière. Certains d'entre eux le deviendront, peut-être, mais personne ne peut le deviner, ni le prévoir, il faut s'y résoudre.

Certes, Erikson (1982) avait mis en évidence l'importance de la crise à l'adolescence : *"l'adolescence est le temps nécessaire d'une crise normative, une période d'accommodement difficile entre les potentialités du jeune et celles que la société lui propose de déployer"*. En effet, l'adolescence ne se fait pas sans difficultés pour le jeune en devenir, sans souffrance, sans angoisse, sans dépression parfois. L'adolescent est en proie à un travail de deuil suite aux pertes répétitives (réelles ou imaginaires) et séparations plus ou moins douloureuses, mais nécessaires à son développement : perte de l'image du corps enfantin, pertes de repères dynamiques et spatiaux, perte de sentiment d'omnipotence, perte du lien oedipien (deuil de l'investissement oedipien et désir de désengagement de la tutelle parentale dans le cadre d'un autre type de relation). Cependant, malgré son importance, la crise d'adolescence n'est pas forcément systématique, d'ailleurs, elle peut être un prétexte utilisé par certains adolescents perturbés, incivils, manipulateurs ou manipulés ayant repéré le discours psychanalytique à la télé, à travers les parents et les groupes des pairs ou via les nouvelles technologies. Ceci étant, à cette période de vie de crise à la fois morale et économique que nous vivons aujourd'hui, nous sommes également confrontés à la principale problématique adolescente. Comment alors considérer dans notre société nos adolescents en pleine

crise, en mutation psychique et surtout en développement ? Quelle est la place que nous leur avons assignée ? Cette question renvoie à une autre posée par Brusset (1975) qui lie crise à l'adolescence et crise de la société.

La lourde responsabilité de ce problème social n'incombe pas uniquement aux adolescents, elle incombe aussi, si ce n'est pas exclusivement, à l'adulte ou à la société qui se posent en modèles à suivre auprès des adolescents, modèles identificatoires dont l'avenir fait aujourd'hui l'objet d'interrogations tant ils semblent rejetés en blocs par les adolescents dits difficiles ou en difficulté.

1-3 L'incivilité

Relevant de la sphère de l'immoralité (ex. impolitesse, manque de courtoisie, bruit et tapage nocturne dans le voisinage, saleté, agressivité verbale), l'incivilité, dans son expression la plus forte, peut parfois s'apparenter à la déviance sociale. Dans ce cas, elle prend la forme d'un type de conduite sortant des normes admises par une société ; et la sanction est également à caractère social. Pour J. Finkelstein-Rossi (1999, p12), le terme d'incivilité nous renvoie à la question de la grande variabilité de la notion de violence et à un concept neuf qui se réfère à une large gamme d'actes qui ne sont pas obligatoirement "pénalisables".

"La terminologie fait référence dans un sens privatif à la notion de civilité (du latin civilitas, politique, mais aussi, affabilité, douceur, bonté), c'est-à-dire l'observation des convenances et des bonnes manières en société (Larousse, 1997)". Selon Roché S. (1996, p74), l'incivilité n'est ni un délit, ni un crime, mais un fait qui renvoie aux perceptions et aux représentations sociales. Ses manifestations sont à priori d'aspects très

banales, conjoncturelles mais assez déconcertants et révoltants pour ses victimes, stigmatisants pour son ou ses auteurs.

1-4 Le trouble du comportement et le comportement incivil ou délictuel juvénile selon la théorie freudienne

C'est une notion très vague qui regroupe un ensemble de comportements dont personne ne sait trop quoi dire ou plus exactement trop comment les expliquer ou les qualifier. Nous prendrons ici dans les méandres de la classification moderne, celle de Freud car elle nous paraît comme plus profonde et plus pertinente pour notre propos et par conséquent pour le sujet de notre recherche. Nous précisons, d'entrée-jeu, que Freud (1905) ne parlait pas à l'époque, de comportements incivils ou délictuels qui appartiennent plus au champ sémantique de la sociologie. Freud parlait, quant à lui, d'actes pervers et de la notion de perversion, celle-ci s'appliquant bien sûr aux comportements observables. Il définissait la perversion "comme une déviance par rapport à l'acte sexuel normal" (Laplanche et Pontalis (2002, p306). Les auteurs post-freudiens, notamment Bergeret (1974) préfèrent parler d'états limites (borderline), c'est-à-dire « *une structure intermédiaire entre structures névrotique et psychotique* ». Mais, quelles sont les formes existantes de perversion d'après Freud ? Selon Laplanche et Pontalis (2002), nous ne pouvons penser la perversion que par rapport à des normes établies, c'est-à-dire morales imposées. A l'heure actuelle, qu'en est-il de ces normes ? Devons-nous nous référer aux normes sociales françaises en mutations, aux normes européennes, aux normes mondiales, aux normes familiales, ethniques, culturelles, groupales, etc.... ? Qu'avons-nous sous la main comme

repères fiables, tangibles et faisant consensus pour nos adolescents ? La notion de perversion, établie par Freud et citée par Laplanche et Pontalis, décrit le comportement suivant : « cela désigne des déviations de l'instinct ». C'est une rupture, une déviance par rapport à la loi établie socialement selon des conventions sociales. Comment alors comprendre la délinquance dans ce contexte là et quel est son rapport avec la notion de perversion ?

1-4-1 La délinquance et la perversion

Il s'agit ici de souligner un éventuel lien entre la délinquance et la notion de perversion. La délinquance est, selon Postel (2003) « *un ensemble d'infractions qui se commettent en un temps et en un lieu donnés* », « *une conduite antisociale exprimant l'inadaptation d'un individu à la société* ». Cet auteur y classifie différentes formes d'infractions : infractions contre l'Etat, contre les personnes, contre les biens, contre les mœurs. Il estime également qu'elle est « *un phénomène universel liée à la vie sociale* » auquel la collectivité réagit par « *un ensemble de moyens qui constituent sa politique criminelle* » et que plusieurs facteurs l'expliquent « *facteurs sociaux, économiques, politiques et individuels* ». alors que les facteurs environnementaux favorisant la délinquance sont essentiellement d'ordre familiaux, socio-économiques, professionnels et culturels ont tendance à être de plus en plus pris en considération par les chercheurs, la psychopathie, elle, renvoie plutôt à des aspects purement psychologiques et personnels. Dans une autre acception, Laplanche et Pontalis (ibid.) ont estimé que la délinquance était une forme de perversion. C'est : « *une perversion du sens moral* » donc du rapport à la Loi fondamentale et au Nom du Père d'après Lacan (1956). C'est cette

perversion qui attire notre curiosité clinique. Dans ce contexte, la délinquance est un trouble du comportement établi par un sujet perversi dans ses instincts sociaux. En psychanalyse, Freud (0605) parle de sexualité qui pervertit l'instinct. Par conséquent ici, la sexualité et l'agressivité qui lui est liée pervertissent les instincts sociaux.

C'est le moteur pulsionnel qui guide le comportement déviant de la norme chez le sujet délinquant. Il est à remarquer que la perversion est le fait de « satisfaire des pulsions partielles », chose que l'on retrouve par exemple dans les préliminaires (avant l'acte sexuel) se retrouve dans la sexualité normale. Ainsi, la perversion à faible dose se retrouve dans des comportements ordinaires. Elle n'est donc pas l'apanage des pervers et concerne en règle générale la sexualité infantile. Ceci nous renvoie à la question du normal et du pathologique, du mature et de l'immature. Nous considérons ici, qu'il n'y a pas de rupture entre les deux (normal et pathologique) mais il y a une continuité. Tout est une question de degré ici, dans le contexte de notre recherche. Il s'agit du comportement du pervers qui est en cause, d'où notre intérêt pour les troubles du comportement. Ayons néanmoins en tête que nous cherchons ici à savoir si les adolescents sont ou non atteints de perversion psychopathique. Ce comportement désigne, la tendance d'un individu à des conduites dites « déviantes » par rapport aux normes, règles et croyances morales d'une société donnée. Au début, Freud (1900) étudiait le comportement pervers en lien avec la sexualité et parlait, dans un deuxième temps, de "pulsions sexuelles" d'emprise, un mécanisme de défense inconscient « projection » qui cherche à éviter une souffrance interne en "chosifiant" l'autre dans un contexte de relation à l'objet où règne la satisfaction des désirs sur un mode de déni de l'altérité, mais aussi de fixation et de régression psychopathologiques. Par

la suite, dans les années 60, la "structure perverse" voit le jour avec Lacan. La perversion est aussi dite narcissique quand ce mécanisme de défense s'accompagne de valorisation de l'ego (l'image extérieure de soi), aboutissant, dans la durée, à un environnement affectif peu structurant.

1-4-2 Récidive criminelle de la petite délinquance: quels mécanismes psychopathologiques?

La reprise d'actes délictuels à l'adolescence s'envisage dans le cadre de manque de capacités de faire face au deuil. Une question récurrente se pose : la délinquance juvénile est-elle une fatalité qui assomme le sujet? Est-ce une pathologie en soi sur laquelle le sujet n'a aucune prise ? a cette dernière question, nous tendons à répondre par la négative, dans la mesure où nous considérons qu'en ce qui concerne le sujet adolescent on ne peut pas encore parler de structure proprement dit et encore moins de personnalité antisociale à cet âge (voir DSM IV), mais plutôt de symptôme qui signe que quelque chose dans la structure du sujet dysfonctionne. Dès qu'on repère le rapport à l'objet, on peut comprendre le mécanisme du passage à l'acte délictueux. On peut se rendre compte de cela en faisant une étude longitudinale sur début du trouble du comportement, ce qui permet de faire un pronostic concernant cette dérive. Il s'agit, en l'occurrence de repérer chez les adolescents les capacités à faire face au deuil active pour voir si le sujet peut s'en sortir plus facilement, ou de constater qu'il n'y a pas de capacités à faire face au deuil, d'où la difficulté pour lui de s'en sortir face aux rechutes futures. On a à faire ici à la perte ou non de l'objet qui est investie par la libido, d'où des capacités ou non à faire face au deuil.

Pour comprendre pourquoi la petite délinquance récidive et continue jusqu'à l'âge adulte, Il faut explorer le cas de ceux qui arrêtent et ceux qui

continuent à s'inscrire dans la démarche délinquante. En la matière, Il faut chercher chez eux le rapport à l'objet délictueux ; ce que ça apporte aux sujets, en termes de sensations "fortes", d'excitation, de rébellion, de manque, etc), autrement dit, à quoi sert l'acte délictueux dans la psyché du sujet. En effet, selon Zuckerman (1972), il s'agit dans cette recherche de sensation d'un « *besoin de sensations et d'expériences variées, nouvelles et complexes* ». Ensuite, il faut chercher le rapport au deuil car il faut qu'ils fassent le deuil de ce rapport à l'objet délictueux mais ce dernier est investi de libido. Il faut chercher, enfin, comment et de quel type de libido est investie l'objet délictueux, et ceci en fonction des structures psychopathologiques impliquées.

Tout est fonction du rapport à l'objet "convoité" et de la structure psychique repérée (névrose psychose et perversion) impliquée. À travers l'approche phénoménologique, on peut obtenir l'anamnèse des délinquants avec un bilan psychologique.

1-5 Le sentiment d'abandon et le glissement du trouble du comportement à la délinquance

Nous commençons par une série de questions : quel chemin mène-t-il à la délinquance ? Comment comprendre un glissement du trouble du comportement à la délinquance pendant la période de l'adolescence ? Nous postulons que les facteurs déclenchants en seraient les suivants : d'abord, le sentiment d'abandon de l'individu carencé, ensuite, un environnement familial et social peu structuré et donc peu structurant d'où le sentiment de l'individu d'être abandonné et, enfin, la rencontre des deux (c'est le plus pulsionnel, l'agressivité). Selon Postel (2003) « *A l'analyse psychologique, il y a chez eux à la fois une souffrance de dérégulation, un repli sur soi, une*

autodévalorisation, des tendances à régresser vers un retour au sein maternel à des positions infantiles et, en même temps, à perpétuellement agresser l'autre, dans une sorte de comportement réactionnel impulsif». Le sentiment d'abandon explore le psychisme humain et s'analyse, d'un point de vue psychologique, en lien avec les perturbations se produisant au niveau familial et social. Il s'explique par la carence d'attachement chez l'enfant et l'adolescent. Il se nourrit de la perturbation et de la pauvreté du lien familial (style éducatif paternel défaillant), de la rupture du lien social, faute de cohésion, de cohérence et de constance. Une bonne organisation de l'attachement dans le cours de l'adaptation sociale peut, selon Born (p145), s'exercer par quatre voies : l'intériorisation de la présence et du contrôle des parents, le souci de l'opinion parentale, l'intimité relationnelle avec les parents et l'identification affective aux parents. L'échec de ces organisations fait en sorte que l'attachement présente des aspects favorisant des comportements inciviques auto ou hétéro-dirigés. Le sentiment d'abandon a des conséquences néfastes sur l'estime de soi et le sens de la vie d'un individu et surtout du jeune.

Le terme "abandonnique", relevant de la psychologie, se dit de quelqu'un, notamment d'un enfant, qui vit dans la crainte d'être abandonné, sans être réellement abandonné, ce qui est essentiellement le cas dans cette thèse. Les situations d'abandon ne sont pas identiques, ni antinomiques. Elles varient d'une famille à une autre, d'un vécu à un autre, d'un sujet à un autre. L'abandonnant peut être soit le père, soit la mère, soit les deux ou leur substituts, l'expérience ayant lieu au même moment ou à des périodes espacées dans la vie de la famille.

Il peut être aussi une autre personne avec laquelle l'individu entretient une relation objectale. *La situation d'abandon (deprived child)*

est, selon J.-L. Faure et G. Chabalier (1952), celle de l'enfant réellement abandonné par le fait matériel que ses responsables naturels, pour une raison ou pour une autre, en ont refusé ou perdu précocement et totalement la charge (c'est l'enfant abandonné). Psychologiquement, cette situation, selon les deux auteurs, retentit le plus souvent en nostalgie d'une présence parentale et ultérieurement (surtout à l'adolescence) en rancœur agressive contre les auteurs de l'abandon et même, par diffusion contre tout l'entourage, à moins que des substituts parentaux valables et stables n'aient pu être offerts très tôt. Enfin, les auteurs estiment que le problème, en l'absence de ces substituts, est de l'ordre de la privation d'emblée réellement subie et de répercussion de cette privation, dans le sens d'un « manque » de liens affectifs et d'une « pauvreté » des échanges réalisés ou réalisables. L'abandon être direct ou indirect, voulu ou non voulu, non intentionnel ou prémédité.

Pour rappel, au sujet du sentiment d'abandon de l'individu, nous nous appuyons ici sur les conclusions de nos travaux menés sur la problématique de l'incivilité et de la délinquance juvéniles en France et en Guinée. Dans ces travaux, nous avons privilégié l'approche psychosociale pour comprendre les mécanismes du passage à l'acte incivique et délictuel chez les jeunes, et en particulier l'hypothèse selon laquelle du sentiment d'abandon réel ou imaginaire constituait le substrat du fonctionnement incivique chez bon nombre d'adolescents.

Nous avons constaté, dans de nombreux pays africains, le développement inexorable du sentiment d'abandon chez bon nombre d'adolescents, lié la plupart du temps à celui de la Mère dans un contexte polygamique perturbé. Il s'agit en réalité d'un phénomène qui transcende l'histoire, mais qui prend aujourd'hui de l'ampleur dans ces sociétés. En

effet, si la polygamie reproduit d'ordinaire une ancienne pratique culturelle appelée localement "*Faden 'ya*" - entendons par là "*rivalité normée dans la fratrie*" - qui, jadis avait pour vocation d'encourager le dépassement de soi en se mesurant aux demi-frères dans un contexte polygamique réglementé, force est de constater que ce concept "africain" fait, à son tour, depuis un certain temps, l'objet d'altération persistante, au point d'être actuellement vidé de son sens initial sous le poids écrasant des mutations socio-économiques actuelles que connaissent les sociétés africaines. Pour les jeunes générations, ce concept s'apparenterait à un puissant levier d'incivilité qui sert de détonateur à d'autres formes de déviance sociale en association. Autant dire qu'il est question de problèmes psychologiques liés soit aux rapports enfants-parents (*rôle des proches notamment de sexe féminin dans la déviance des enfants, la question de la prise de risques par le jeune pour "honorer sa Mère", dans le cadre d'un contexte polygamique et communautaire*), soit aux rapports enfants-enfants (*sentiment de jalousie et comportements de rivalité dans la fratrie en lien avec les perturbations des relations parentales, et aussi l'impact de cette situation interne sur les relations sociales extra-muros des adolescents*).

Pour ce qui est de la problématique des quartiers en France, nous avons tenté de répondre aux questions qui peuvent être relatives au sentiment d'abandon chez les jeunes et l'exploitation de ce sentiment par l'environnement de proximité, voire à distance. Nous avons analysé les causes et les effets de l'incivilité, notamment dans les milieux défavorisés, en portant une attention particulière aux questions relatives à l'enculturation et à l'acculturation, au rôle de la mère (biologique), du père réel (géniteur) ou imaginaire ou symbolique (l'Etat) et des autres agents de la socialisation. Cette attention concerne également la tendance du jeune à

imiter, à vouloir agir et faire comme les autres. L'attention est également portée à l'influence des effets collatéraux de la mondialisation et des valeurs venues d'ailleurs sur la jeunesse. Les conclusions de ces travaux de recherche nous ont permis de dresser une évaluation (non exhaustive) de la situation de l'incivilité juvénile dans les deux pays étudiés et présenter des préconisations et pistes de réflexion qui peuvent faire l'objet d'actions futures de lutte contre les incivilités juvéniles en France et/ou en Guinée.

Naissance du sentiment de culpabilité :

Nous pensons qu'ici nous avons à faire à un choix plus ou moins conscient fait par sujet. L'environnement renvoie que le sujet est abandonné par la famille, la société, les pairs, etc. Il aurait donc un sentiment d'abandon. A la rencontre entre ces deux sphères se trouve un point d'intersection x qui nous intéresse particulièrement, la naissance du sentiment de culpabilité. D'une part, le sujet déclenche en lui-même, pour des raisons x mais internes, le sentiment d'abandon (l'absence "réelle ou imaginaire" d'un parent, l'absence des pairs, le manque de..... etc.). D'autre part, se trouve la rencontre des deux ; à savoir le sentiment d'abandon de la part du sujet et l'environnement qui renvoie au sujet ce sentiment d'abandon.

A ce propos, deux situations se présentent : soit le sujet se culpabilise, ne passe pas à l'acte délictueux et souffre de cette situation, soit c'est l'explosion de l'agressivité d'un point de vue pulsionnel causée par le sentiment d'insécurité interne éprouvée par le sujet. Dans ce contexte précis, nous pouvons nous interroger sur le devenir de ce sentiment de culpabilité (qui s'effacera sans doute quand le sujet fera son choix conscient de ses actes délictueux). La culpabilité sera réprimée par le sujet

car sinon il ne recommencerait pas ses passages à l'acte. Elle devient donc le moteur ; il va y avoir un déplacement de la libido investie dans l'objet de la culpabilité et un renversement en son contraire, ce qui favorise le plaisir aux actes délictueux, en réaction à la répression de la culpabilité. Au niveau topique, c'est un choix conscient mais le mécanisme qui le sous-tend est inconscient car la libido c'est "inconscient".

La tendance incivique n'est donc plus une fatalité tant qu'elle n'est pas cristallisée en structure, ce qui nous conforte dans l'idée qu'il faut prendre en charge ces jeunes tôt et les amener progressivement vers une certaine rationalité.

2- Hypothèses

Dans la présente recherche, nous allons nous intéresser à la période critique qu'est l'adolescence et nous demander quel est le chemin qui conduit certains de nos adolescents à partir de simples troubles du comportement⁴ (acte d'incivilité, ex. insulte) à l'acte délictuel (ex. consommation addictive (alcool, stupéfiants), vols et agressions), voire à une troisième voie : la grande criminalité. Est-ce le même chemin ? Quelle est la destinée des troubles du comportement ? Avons-nous le droit de déduire les futurs comportements psychopathiques à partir d'un trouble du comportement observé chez un adolescent ? Certes non, car on ne peut parler de structure psychopathique à l'adolescence. Doit-on enfermer des adolescents à partir d'un simple comportement alors qu'en réalité nous sommes face à un phénomène psychologique et psychosocial très complexe du point de vue de la recherche scientifique ? Pourquoi certains adolescents ont-ils des troubles du comportement et d'autres pas ? Pourquoi certains adolescents conservent-ils des troubles du comportement à l'âge adulte

alors que d'autres vont développer des passages à l'acte criminel ? Pourquoi certains adolescents abandonnent leurs troubles du comportement et deviennent des adultes ordinaires ?

2-1 Hypothèse Générale

L'hypothèse générale qui guide ce travail est qu'il existerait, d'une part, un lien entre le sentiment d'abandon chez les adolescents et leur tendance à l'incivilité juvénile, et, d'autre part, entre ce sentiment et leur glissement vers la petite, puis la grande délinquance, par l'effet de mécanismes psychologiques et de facteurs sociaux aggravants (familiaux, personnels, culturels, groupaux, institutionnels et sociaux, sociétaux) ne nous permettait pas de conclure à l'existence

d'une structure psychopathique en cette période d'adolescence, mais plutôt à l'émergence ou l'éclosion (possibles) de troubles de la personnalité sous forme de réactions multidimensionnelles de types comportemental antisocial (des TED ou des troubles du comportement) pouvant être expliquées d'un point de vue psychopathologique et phénoménologique.

Première hypothèse opérationnelle

Le sentiment d'abandon réel ou imaginaire constituerait le substrat du fonctionnement incivique chez bon nombre d'adolescents.

Deuxième hypothèse opérationnelle

Il existe une possibilité d'existence de trois destinées aux troubles du comportement chez les jeunes adolescents enclins au passage à l'acte incivique, qui vont pouvoir s'exprimer différemment et ce, en fonction de variables et de facteurs non maîtrisables par l'individu : l'influence de la culture de base, des choix personnels conscients, de l'environnement

culturel et social (ex. télévision, Internet et autres NTIC, voisins, etc.), des groupes des pairs, du milieu socio-économique de la famille, etc. ».

Ces trois hypothèses opérationnelles sur les troubles du comportement sont les suivantes : soit ces troubles disparaissent, soit ils continuent d'exister, dans ce cas, on a le raisonnement de probabilités suivantes:

- hypothèse de troubles des conduites : soit les jeunes garderont à l'âge adulte des troubles du comportement, donc on a l'hypothèse d'une adolescence non terminée (cf. Tony Anatrella, *adolescences interminables*⁵), soit ils vont perdre à l'âge adulte leurs troubles du comportement, on peut donc en déduire que ces troubles étaient en réaction à la période de l'adolescence et au tests des limites et des lois afin de se les réapproprier et de mieux les intégrer à leurs Surmoi. Ici, le trouble du comportement n'est pas grave, mais plutôt alarmant.
- hypothèse des troubles de la personnalité (ex. personnalité antisociale) et pas de structure (on peut avoir une personnalité sans être de structure psychopathique). Ici, le trouble du comportement n'est pas grave non plus.
- hypothèse d'un trouble signant une structure psychique (névrotique, psychotique, perverse) en lien avec la petite ou grande délinquance. Ici, le trouble du comportement est très grave, en effet, les troubles du comportement de l'adolescence vont se transformer en passage à l'acte criminel et seront alors le signe d'une des trois structures décrites par Freud (Névrose, Psychose et Perversion). Nous nous intéresserons ici à celle qui est de type perverse et plus exactement nous aurons alors à faire à de la psychopathie.

2-4 Faits cliniques :

Problème sociale sociétal en France, en Guinée et ailleurs, la délinquance des adolescents connaît le cheminement suivant: de l'acte incivil à l'acte criminel ou criminalisé (pourquoi sanctionner des jeunes ayant ce type de problématique?). Notre postulat de base est que à l'origine de tout acte incivil ou délictuel se trouverait un sentiment d'abandon familial, groupal ou social auquel une réponse appropriée n'aurait pas été apportée. Nous gardant de toute démarche de stigmatisation, nous pouvons dire que nous sommes face à une population adolescente âgée de 12-16 ans, issue de quartier pauvres et défavorisés d'un point de vue socio-économique et culturel, où se concentrent des familles autochtones et allochtones (monoparentales, recomposées et parfois polygamiques non déclarées), c'est dire l'étendue des éléments qui peuvent constituer des foyers ou facteurs déclenchants de l'incivilité et de la délinquance juvéniles. A cela s'ajoutent d'autres facteurs aggravants : influence des pairs⁶, des nouvelles technologies de l'information et des communications, des aspects négatifs de la mondialisation (manque ou perte de repères familiaux et sociaux, désacralisation des tabous), et aussi influence de l'environnement psychosocial immédiat, facteurs socio-économiques.

A travers l'entretien clinique, nous avons pu faire l'anamnèse du sujet, suivi de la passation du test projectif le T.A.T.

Refference:

- 1- Thèse en psychologie sociale clinique de Diaby Bakeba intitulée « Le sentiment d'abandon familial et social chez les adolescents : lien avec l'incivilité et la délinquance », soutenue en 2009 à l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens (France), sous la direction du Professeur Emile-Henri-Riard et la co-direction du Professeur Jean William-Wallet.
- 2- La tendance actuelle dans les recherches sur ce phénomène est de privilégier l'explication socio-psycho-environnementale, sans nier, toutefois, les autres approches étudiées par d'autres.
- 3 - Voir annexe.
- 4- L'une des différences entre les troubles du comportement et les troubles des conduites est que, dans le premier cas, nous raisonnons sur le long terme, alors que, dans le deuxième cas, nous raisonnons sur le moyen terme.
- 5- Donc l'adolescence n'est pas terminée. Toutes les incivilités sont en lien avec l'adolescence. On ne peut donc pas poser de diagnostic à l'époque là car la structure psychique n'est pas achevée. Le fruit n'est pas mûr. On ne va pas dire qu'il va pourrir, il peut pourrir avant qu'il ne soit mur, ce n'est pas qu'il est pourri d'avance. C'est une fleur pour l'instant, il peut se faire butiner par une abeille, donc on ne sait pas s'il devient une fleur ou une polynésation. Il n'est même pas bourgeonné, certains extrémistes peuvent même parler de « gêne de TC ». C'est simpliste de dire que c'est toujours la faute des parents. « Si tu est autiste, c'est la faute de ta mère, de tes parents ». Les parents ont certes une responsabilité, mais sont-ils les seuls à endosser cette responsabilité ? Faut-il pour autant supprimer les parents pour éviter ces problèmes de

comportements ? N'est-ce pas facile de viser toujours les plus pauvres, les plus fragiles ? C'est un problème de société et pas seulement de famille. L'école n'a-t-elle pas oublié son rôle d'éducation nationale (c'est quoi l'éducation ?). Ce n'est pas que Le diplôme (c'est aussi l'école pour tous, l'accès à l'éducation, compenser le manque d'éducation dans les familles). C'est dire comment certains politiques, enseignants et professionnels du social détruisent les enfants en devenir !

- 6- Avec la recherche d'autonomie qui caractérise l'adolescence, l'influence des parents sur les jeunes peut faiblir au profit d'une plus grande proximité avec les cercles d'amis pour atténuer l'effet du sentiment d'abandon. Cette situation peut donner lieu à une perturbation des liens adolescents/parents, et surtout, comme le constate Riard (2004), à "des constructions identitaires inachevées parfois contradictoires dans les deux cas, dans la mesure où les enfants qui sont en construction eux-mêmes s'influencent réciproquement".